

**Assemblée Générale
de la Communauté de Communes
du Pays d'Huriel
lundi 21 septembre 2009**

Délégués présents : Mesdames et Messieurs MARTIN G., MASSY J., MARTIN P., LEROUX F., GUILLAUMIN M., BRAUD D., RONDIER D., TABUTIN M., DENIZOT B., JOULAUD C., FANTINET R., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., BOURDUT C., PENAUD J.P., RENAUDET L., PORTIER P., LHOPITEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., DUMONTET B., DESAGES H., MERVAUX M.P., PIGEON A., DUBREUIL J.C., PHILIPPON A., MILLOT G., MOREL M.T., CHAILLOUX D., BOUCHAUVEAU M., PETIT E., MALLET B., DUMONTET J.M.,
Délégués excusés : Messieurs COLIN T., BULCOURT C.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Point sur le Contrat Auvergne + et le Contrat d'Intercommunalité
- ✓ Règlement concernant le prêt ou la location des barrières et des barnums
- ✓ Point sur les travaux en cours : siège de la Com.Com., Viplaix, site de la gare
- ✓ Aménagement des ronds points de la RD 943
- ✓ Demande de subvention de l'école élémentaire d'Huriel dans le cadre du projet Comenius (échanges européens)
- ✓ Présentation du projet de la commission agricole sur la création d'un point de vente de produits locaux
- ✓ Requête de Madame Declémy concernant le loyer de l'atelier de Saint-Sauvier
- ✓ Projet du gîte de Mesples
- ✓ Point sur les études de besoins pour les personnes âgées et pour les parents d'enfants de moins de 3 ans
- ✓ Remplacement de Madame Magali Roncière pendant son congé parental
- ✓ Point sur les zones d'activités d'Huriel et de La Chapelaude
- ✓ Questions diverses

Point sur le Contrat Auvergne +

Un point est fait sur les actions proposées au titre du Contrat Auvergne +. Certaines actions n'ont pas été retenues :

- Acquisition du matériel (petit camion pour service environnement)
- Promotion du sentier des Maîtres Sonneurs
- Hôtel d'entreprises
- Véhicule du portage de repas
- Aménagement de la Meuzelle

Les crédits se trouvant de ce fait disponibles, ils ont été redistribués sur les autres actions avec notamment un pourcentage de subvention de 50 % pour la création de quatre maisons d'Assistantes Maternelles et pour la Rue Neuve d'Huriel.

La prochaine étape est la négociation du Contrat d'intercommunalité avec les services du Conseil Général.

Règlement concernant la location de matériel de la Communauté de Communes

✓ Barrières

Les barrières ayant été ramenées sur le site de la gare d'Huriel, Monsieur LHOPITEAU présente un règlement sur leur mise à disposition. Ainsi, il sera à présent demandé une attestation d'assurance responsabilité civile aux loueurs.

✓ Barnums

Il présente les modalités de location des barnums et du podium aux mairies, associations et particuliers. A la demande du Conseil Communautaire, s'agissant des barnums, il sera précisé expressément qu'ils devront être démontés en cas d'alerte météo ou d'arrêté du maire le prescrivant.

Monsieur PENAUD fait remarquer qu'il a loué des barnums au cours de l'été et qu'il les a trouvés en très mauvais état, sales et moisis. Il semble qu'ils aient été repliés sans soins et mouillés.

Une discussion s'est ensuite engagée sur la question de la responsabilité des loueurs. Il s'avère difficile d'effectuer un contrôle exhaustif de l'état des barnums après chaque utilisation. Cela suppose une mise à disposition du personnel longue, contraignante et coûteuse.

Certains membres suggèrent l'instauration d'une fiche donnée à chaque loueur dans laquelle serait consigné l'état du matériel lors de sa location. Cela permettrait d'identifier les responsabilités des différents utilisateurs.

Le conseil communautaire décide de retenir cette nouvelle modalité.

Le président propose néanmoins de réfléchir à une acquisition de barnums qui ne seraient plus gérés par la Communauté de Communes mais par une commune ou un groupe de communes.

Enfin, s'agissant de la vente du barnum "à boulons", le Président fait état de la proposition d'acquisition du Comité des Fêtes de Mesples pour un montant de 300 €.

Le Conseil Communautaire, considérant toutes les difficultés liées à la gestion des barnums, décide de le garder en réserve et en dépannage pour les communes et associations.

Point sur les travaux en cours

- **Siège de la Communauté de Communes**

Les travaux se poursuivent avec un personnel en nombre restreint puisque plusieurs employés ont quitté le chantier pour honorer un contrat de travail.

- **Site de la gare**

Les opérations de désamiantage ont démarré.

- **Maison de Viplaix**

Les travaux se poursuivent, le terrassement et la pose de la micro station d'épuration seront réalisés au mois d'octobre.

- **Maison de Saint Palais**

La maison a été entièrement vidée des vieux meubles qui la garnissaient et nettoyée par le service environnement. Aujourd'hui, l'agence "la bourse de l'immobilier" comptabilise deux visites.

- **Aménagement de ronds points**

Monsieur Pierre MARTIN présente le projet d'aménagement de ronds points et délaissés de La Chapelaude, Courçais et St Désiré.

Les coûts sont de :

- La Chapelaude : 15 974,85 € TTC incluant des animaux sur support grillagé
- Courçais : 4 913,60 € TTC

Les services du Conseil Général ayant accepté le principe la prise en charge des investissements des giratoires dans la mesure où le coût reste raisonnable, un dossier leur sera présenté. S'agissant de l'environnement du parking de Courçais situé à coté du rond point, les devis demandés sont particulièrement élevés.

Néanmoins, ce site est aujourd'hui très fréquenté notamment par les conducteurs de camping cars. Aussi, le Conseil Communautaire décide t-il de faire réaliser par le service environnement les travaux nécessaires.

Le projet d'aménagement du délaissé de Saint Désiré, qui est la propriété du Conseil Général, est pour sa part plus complexe. Eu égard aux devis très élevés obtenus, il convient d'engager une négociation avec les services du Conseil Général.

- **Demande de subvention de l'école élémentaire d'Huriel dans le cadre du projet Comenius**

L'école d'Huriel est engagée dans un projet européen "Comenius" d'échange avec douze pays (Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Roumanie, Slovénie, Angleterre, Portugal, Hollande, Espagne, Italie). L'objectif est d'éveiller les enfants à une conscience européenne. Chaque pays a choisi un personnage emblématique de la région liée aux valeurs portées par le projet. Localement, c'est George Sand qui a été retenue. Les élèves échangent sur Internet mais vont également réaliser des rencontres notamment au Portugal.

Un meeting général sera organisé en mai 2010 à Huriel. Le Conseil Communautaire, considérant l'intérêt et la qualité de ce projet, décide de le soutenir dans le cadre du programme Anim'canton à hauteur de 2 000 €.

- **Intérêt du projet de la commission agricole sur la création d'un point de vente de produits locaux**

Monsieur BRAUD explique que la commission agricole souhaite réfléchir sur un projet de création d'un point de vente de produits locaux sur le territoire de la Communauté de Communes et plus précisément sur le site de la future Zone d'Activités de la Chapelaude. La commission est partie du constat qu'il y avait de moins en moins de boucheries artisanales alors qu'il existait une clientèle sur Montluçon et l'arrondissement pour une viande de qualité.

Afin de mieux appréhender ce projet, la commission a souhaité aller à la rencontre des professionnels ayant réalisé des expériences similaires. Dans cet esprit, une visite du site implanté par la société SICABA à Bourbon a été convenue.

Monsieur BRAUD fait part des échanges qui ont eu lieu avec Monsieur MARIE, responsable de SICABA, qui a relaté l'histoire de la boucherie accolée à leur site qui vend de la viande (50 % du chiffre d'affaires) mais aussi de la charcuterie, des salades, du vin, du fromage et même des pastilles de Vichy. Cet établissement a un chiffre d'affaires en pleine expansion grâce à la qualité de ses produits vendus, au bon rapport qualité prix et au professionnalisme des bouchers en place.

Monsieur BRAUD soumet cette idée à la Communauté de Communes et demande son autorisation pour poursuivre et étudier la faisabilité de cette opération. Lors de la discussion qui s'est ensuite engagée, certains représentants ont fait part de leur scepticisme quant à la venue d'une clientèle montluçonnaise sur La Chapelaude pour acheter de la viande. D'autres doutent de la rentabilité d'une telle entreprise qui induit l'embauche de bouchers et donc des coûts de fonctionnement importants.

Le président rappelle que les producteurs locaux rassemblés au sein de l'association Tourisme en Pays d'Huriel réfléchissent pour leur part à un regroupement pour la vente de leurs produits.

Monsieur BRAUD souligne qu'un partenariat avec SICABA ou SOCOPA pourrait être envisagé.

Le conseil communautaire, après un vote à une large majorité, autorise la commission agricole à poursuivre sa réflexion sur ce sujet et décide de provisionner un crédit pour l'éventuelle réalisation d'une étude de marché.

Requête de Madame DECLEMY

Madame DECLEMY a adressé au Président une lettre recommandée dans laquelle elle explique ses difficultés financières et sollicite la Communauté de Communes afin que le bail de son atelier soit interrompu. Elle demande à ce que cet atelier soit destiné non plus à une activité artisanale mais à un simple garage avec un loyer ne dépassant pas 75 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide de mettre fin au bail de Madame DECLEMY et de rédiger un nouveau bail (type garage) dans lequel il sera mentionné qu'à défaut du paiement de deux loyers successifs, il serait mis fin immédiatement à la convention.

Le prix du loyer sera de 75 € à compter du 15 octobre 2009.

Projet du gîte de Mesples

Monsieur LHOPITEAU rappelle qu'il souhaite engager les travaux de rénovation de sa mairie. Il s'interroge sur la suite donnée au projet du gîte qui devait être accolé à la salle polyvalente. En effet, il doit choisir rapidement le mode de chauffage le plus adapté.

Le président rappelle que les dossiers de subventions ont été déposés et qu'on demeure dans l'attente des réponses. Il lui semble cependant plus judicieux de séparer les deux modes de chauffage et de ne pas partir sur une solution collective compte tenu des niveaux d'occupation très différents.

Point sur les études de besoins pour les personnes âgées et pour les parents d'enfants de moins de trois ans

Mme MERVAUX fait le point sur le nombre de personnes âgées enquêtées par commune. Elle souligne que l'enquête est actuellement en cours de saisie sur un logiciel de traitement "Le Sphinx" et que les résultats devraient être produits dans une quinzaine de jours.

L'enquête sur la petite enfance a également démarré. Elle sera plus difficile à réaliser dans la mesure où elle sous-entend des rendez-vous chez les parents qui sont parfois très difficiles à joindre. Elle devrait néanmoins être terminée dans les délais impartis.

Remplacement de Magali RONCIERE pendant son congé parental

Magali RONCIERE qui s'occupe de l'entretien du gîte de Saint Palais a sollicité un congé parental et son remplacement par son compagnon Monsieur Samuel DANDIN.

Le Conseil Communautaire retient cette proposition.

Point sur les Zones d'Activités

- La Chapelaude

Les analyses d'eau sollicitées au titre du dossier " loi sur l'eau " ont été réalisées et retournées au cabinet BGN. Néanmoins, Mademoiselle HARRY se trouve en congé maladie et aucun travail de synthèse n'a été produit à ce jour. Ce travail devrait être réalisé dans les prochains jours par un de ses collègues. Le dossier a perdu beaucoup de temps et il est urgent qu'il soit effectué sous peine de perdre les subventions attribuées par l'État et le Conseil Général.

- Zone d'Huriel

Le cabinet SERRE Trutmann a revu sa proposition d'étude préalable à la baisse puisque le devis est passé de 57 470 € à 48 670 €. Il peut cependant être scindé en deux phases si on retire la partie maîtrise d'œuvre VRD qui ne peut être engagée qu'à l'issue des réponses aux demandes de subvention.

Le Conseil Communautaire décide de lancer une consultation officielle afin de présenter les premiers dossiers de demande de subvention.

Commission d'accessibilité

Le président rappelle que cette commission a été constituée en février 2009 et qu'elle devra se réunir avant la fin de l'année pour établir son rapport annuel et faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Indemnité pour une stagiaire

Le président explique qu'une étudiante à l'IUT du département "technique de commercialisation" a sollicité un stage de deux mois au sein de la Communauté de Communes. Elle travaillera sur le site Internet.

Le Conseil Communautaire accepte de lui attribuer une indemnité correspondant à 30 % du SMIC.

Poursuite du chantier d'insertion

Le chantier d'insertion d'Huriel constitue aujourd'hui une référence au niveau départemental sur le plan social en égard au taux d'insertion produit. Cela a néanmoins pour inconvénient une inégale avancée du travail.

Le Conseil Communautaire étudie actuellement une pérennisation de ce chantier sur trois ans avec une intervention au niveau du site de la gare et sur les locaux des jeunes etc...

La convention avec l'ADEM prenant fin au mois d'octobre, elle sera reconduite jusqu'à fin de l'année pour achever le chantier en cours. Il conviendra dans les prochaines Assemblées Générales de réfléchir à sa poursuite et d'identifier les prochaines actions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le lundi 19 octobre à Viplaix à 18 H 00.